

Collonges Express

Lettre d'information municipale

Pendant le confinement, l'accueil général de la Mairie était assuré par permanence téléphonique. L'activité des Services municipaux a été maintenue grâce à une organisation spécifique (télétravail, présences et relais indispensables, etc.). La Police Municipale est restée pleinement opérationnelle.

Aujourd'hui, avec le dé-confinement progressif, des réouvertures physiques sont possibles. Elles s'accompagnent d'aménagements et d'équipements sanitaires pour respecter les gestes barrières face à l'épidémie en cours du Covid-19. Une signalétique adaptée rappelle les circuits et règles de distanciation sociale, d'attente à l'extérieur et de respect des gestes barrières.

Réouverture de l'accueil général de la Mairie

Du lundi au vendredi
8h30-12h et 15h-17h
Les samedis 9h-12h
(sauf samedi 23 mai)
Tél. : 04 78 22 02 12 /

mairie@collongesaumontdor.fr

Réouverture du Service Urbanisme de la Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
le matin 8h45-12h
Mercredi le matin 8h45-11h30
Lundi, mardi, jeudi, vendredi l'après-midi
sur rendez-vous 15h-16h30
Tél. : 04 78 22 02 12

urbanisme@collongesaumontdor.fr

Merci de vos présenter au préalable à l'accueil général de la Mairie. Des mesures particulières sont en place.

Réouverture de l'Agence Postale Communale

Du lundi au samedi le matin 8h30-12h
Le mercredi après-midi 14h-17h
Tél. : 36 39

Réouverture progressive de la Médiathèque

Du 13 au 20 mai : la Médiathèque récupère vos documents actuellement en prêt.

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi 14h-18h45 / le samedi : 10h-12h15.

Mesures en place : Dépôt à faire dans le hall de la Médiathèque, accès limité à 1 personne après l'autre.

A partir du 26 mai : la Médiathèque mettra en place un Service « Drive » (*à emporter).

Modalités : Prêt de documents uniquement sur réservation catalogue en ligne, par mail ou par téléphone (permanence téléphonique dédiée les jours d'ouverture de 10h à 12h à partir du 26 mai).

Plus de précisions sur le Service Drive seront mises en ligne à partir du 12 mai sur la page internet de la Médiathèque, le site internet municipal ou par téléphone à partir du 12 mai au 04 26 01 19 55.

mediatheque@collongesaumontdor.fr
<https://reseau-rebond.fr/collonges-au-mont-d-or>

Distribution des masques pour tous

Un [courrier de la Mairie de Collonges](#) à l'attention de ses habitants a été distribué dans les boîtes aux lettres mardi 5 mai. Il a pour objectif de vous informer sur les différentes actions mises en place pendant la crise sanitaire et sur la distribution de masques aux habitants. Ce courrier est accompagné des 2 dernières éditions de la lettre d'information municipale dédiée à la crise (10 et 24 avril 2020).

La distribution de masques aura lieu :

- avant le 11 mai pour les personnes de plus de 75 ans et les personnes vulnérables qui se sont fait recenser en mairie
- à partir du 18 mai pour tous, avec des modalités annoncées prochainement sur le site internet municipal.

Information pour les écoles, la crèche et le périscolaire

La Municipalité a fait le choix de rouvrir l'école publique Monsieur Paul pour le bien des enfants et celui des parents qui doivent travailler.

Les écoles et la crèche communiqueront directement aux parents toutes les modalités d'organisation et les différents protocoles. La crèche rouvre avec un accueil réduit d'enfants. Aux écoles, sur le principe, les enfants (de la grande section de maternelle au CM2) dont les parents ont fait le choix de les faire rentrer à l'école seront divisés en deux groupes :

- un groupe les lundis et mardis
- un groupe les jeudis et vendredis.

Le premier groupe commencera le jeudi 14 mai. Cette organisation est valable jusqu'au 2 juin en fonction des instructions du gouvernement qui sont susceptibles d'évoluer à cette date.

En ce qui concerne les services périscolaires, gérés par la commune, une garderie gratuite sera organisée de 16h30 à 17h30, (sur inscription). Le midi, les enfants pourront prendre leur repas dans l'enceinte de l'école (panier repas fourni par les parents).

Une reprise du centre de loisirs du mercredi est à l'étude avec notre prestataire ALFA 3A (rien en place a minima avant juin).

Commémoration 8 mai 1945

En raison de la crise sanitaire, la commémoration du 8 mai 1945 est particulière cette année.

Les commémorations ce vendredi 8 mai sont annulées. La commune pavoise ses bâtiments municipaux et organise un hommage à huis clos.

Le Maire, deux Elus et le Maire du Conseil Municipal des Enfants, déposeront, seuls, une gerbe du souvenir au pied de notre Monument aux Morts au cimetière.

Le drapeau des Anciens Combattants sera porté par l'un d'entre eux.

Il n'y aura pas de rassemblement ni autre manifestation publique.

Nous invitons les habitants à observer une minute de silence à 11h depuis leur domicile et, dans la mesure de leurs moyens, à le pavoiser.

Ainsi, comme c'est le cas depuis 75 ans, le devoir de mémoire pourra être fidèlement rempli, dans le respect des mesures nécessaires de protection sanitaire.

Le message national des cérémonies sera publié sur le site internet municipal.

Prochain Conseil Municipal

Mercredi 13 mai

Salle des Fêtes, 18h30

Séance publique, session ordinaire

La prochaine séance du conseil municipal se déroulera le mercredi 13 mai.

Des tests techniques sont en cours pour qu'un lien vers une visio-conférence soit inséré sur le site internet de la commune le même jour.

L'objectif de la visio-conférence est de permettre à la population d'assister à cette séance qui se déroulera dans la salle des fêtes afin de s'assurer du respect des règles sanitaires en cours.